

ETAPE 1 : CREATION DU DOSSIER PARCOURSUP 2021

A partir du 20 janvier



✓ Un **numéro de dossier** m'est attribué.✓ Je définis mon **mot de passe**.**Je les conserve soigneusement.**

Ils me seront demandés à chaque nouvelle connexion.

Je vérifie attentivement, corrige et complète si nécessaire toutes les informations déjà pré-remplies.



20 JANVIER



ETAPE 2 : CANDIDATURE



8 AVRIL

1. Je saisis & j'enregistre mes vœux en utilisant le moteur de recherche des formations avant le 11 mars (23h59).

Formations hors apprentissage (statut étudiant)
 10 vœux ou vœux multiples maximum pour des formations sélectives ou non sélectives dans les lieux de mon choix.

 Ces vœux ne sont **pas classés**.

 Vœux multiples (BTS, DUT, DCG, CPGE, IFSI, EFTS, Ecoles...)

- Un vœu multiple est composé de **plusieurs sous-vœux**. Chaque sous-vœu correspond à une formation dans un établissement donné.
- Un vœu multiple peut comprendre **10 sous-vœux maximum**.
- **20 sous-vœux maximum au total pour l'ensemble des vœux multiples** (hors réseaux d'écoles d'ingénieurs et de management, IFSI et EFTS... pour lesquels le nombre de sous-vœux n'est pas limité et n'est pas compté dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé).
- Le vœu multiple **compte pour un seul vœu parmi les 10 vœux possibles**.

Formations en apprentissage (statut salarié)
 10 vœux maximum (ces vœux s'ajoutent aux 10 vœux pour des formations hors apprentissage).

2. Je finalise mes dossiers avec les éléments demandés par les formations avant le 8 avril (23h59).


 Je saisis mon « **projet de formation motivé** » **pour chaque vœu et sous-vœu** OBLIGATOIRE

 Je renseigne la rubrique « **Préférence et autres projets** » OBLIGATOIRE

 Je renseigne la rubrique « **Activités et centres d'intérêt** » FACULTATIF, mais conseillé

3. Je confirme chaque vœu avant le 8 avril (23h59), une fois les dossiers complétés.

Cette confirmation est indispensable : seuls les vœux confirmés seront étudiés par les établissements.



27 MAI



ETAPE 3 : ADMISSION



16 SEPTEMBRE

4. Je consulte les réponses des formations à partir du 27 mai et jusqu'au 16 juillet tant que je n'ai pas accepté de façon définitive une proposition.

Je reçois les propositions d'admission **en continu et au fur et à mesure**. Je dois donc **surveiller régulièrement ma messagerie**.

Chaque fois qu'un candidat confirmera ou renoncera à une proposition reçue, il libérera des places qui seront ensuite proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions.

Quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :

- ✓ sur mon portable via l'application Parcoursup que j'ai téléchargée,
- ✓ dans ma messagerie personnelle (via l'adresse mail demandée au moment de l'inscription sur Parcoursup),
- ✓ dans la messagerie intégrée à Parcoursup.



5. Je réponds à toutes les propositions dans les délais indiqués sur la plateforme Parcoursup.

- Je reçois une **réponse pour chacun de mes vœux et sous-vœux.**
- Les **réponses possibles** des formations :

Formation sélective CPGE, BTS, DUT, écoles, IFSI, EFTS...	Formation « non sélective » Licence
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui - en attente d'une place <input type="checkbox"/> No	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui - si <input type="checkbox"/> Oui - en attente d'une place



Si j'ai une(des) proposition(s) d'admission (Oui ou Oui si), je dois obligatoirement **y répondre dans les délais indiqués sur la plateforme.**

- ▶ **Oui** --> J'ai une **proposition d'admission**
- ▶ **Oui-si** --> J'ai une **proposition d'admission** et la formation me propose de suivre un parcours de formation personnalisé (remise à niveau, soutien, tutorat ...) permettant de renforcer ma capacité à réussir dans la formation. Je serai accepté dans cette formation **uniquement si j'accepte de suivre ce parcours de formation personnalisé.**
- ▶ **Oui - en attente d'une place** --> Je suis sur liste d'attente et j'ai connaissance de ma position sur celle-ci. J'attends que des places se libèrent.
- ▶ **Non** --> Je suis refusé dans cette formation.

Je peux formuler **2 réponses** à chacune des propositions qui m'est faite :

- Oui, j'accepte la **proposition d'admission** Non, je renonce à la **proposition d'admission** qui m'est faite.

Si je reçois **plusieurs propositions d'admission** (oui ou oui-si), **je ne peux en accepter qu'une seule.**

Lorsque j'accepte une proposition, je renonce aux autres propositions.



Je peux accepter une proposition tout **en maintenant mes candidatures sur des formations sur lesquelles je suis en attente.**

--> **Je dois l'indiquer sur la plateforme.**

6. Le point d'étape : 29 juin 2021 OBLIGATOIRE si j'ai des vœux en attente.

- Je dois indiquer le ou les vœux « en attente » que je souhaite maintenir. Je dois répondre dans un **déla**i de **3 jours (au plus tard le 1^{er} juillet)**.
Si ce délai n'est pas respecté, le ou les vœux « en attente » que j'avais maintenus jusqu'alors seront considérés comme abandonnés.

7. Je m'inscris dans l'établissement dont j'ai accepté définitivement la proposition.

- Après avoir accepté une proposition d'admission, je dois effectuer mon inscription administrative dans l'établissement dans le respect des délais réglementaires. Les modalités d'inscription pour chaque formation seront indiquées sur Parcoursup.

▶ Et si je n'ai que des vœux en attente ?

- Des places vont se libérer au fur et à mesure que d'autres candidats vont renoncer à leurs vœux.**
- Si, parmi les formations pour lesquelles je suis en attente d'une place, certaines ne m'intéressent plus, **je peux y renoncer.**
- Je participe à la **phase complémentaire du 16 juin au 16 septembre 2021.**
--> La phase complémentaire permet de **formuler de nouveaux vœux (10 maxi)** dans des formations qui ont des **places disponibles.**

▶ Et si je n'ai que des réponses négatives ? (cas où seulement des formations sélectives ont été demandées)

- Je participe à la **phase complémentaire du 16 juin au 16 septembre 2021.**
--> La phase complémentaire permet de **formuler de nouveaux vœux (10 maxi)** dans des formations qui ont des **places disponibles.**
- Après les résultats du baccalauréat et si je participe à la phase complémentaire, je peux demander (via mon dossier Parcoursup) l'accompagnement individualisé de la **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** de mon académie pour trouver la proposition la plus adaptée à mon projet.

Des questions sur la procédure, sur votre dossier ?

- ▶ Numéro vert **0800 400 070**
- ▶ **Messagerie contact** depuis votre dossier candidat.

Réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup



Téléchargez l'application Parcoursup



Bourse et logement

Je fais ma demande de bourse et/ou de logement en créant mon dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr du 20 janvier au 15 mai 2021.

→ Bourse :

- 1^{re} mensualité versée avant le 30 août 2021
- Versement des bourses : avant le 5 de chaque mois

→ Logement en résidence universitaire :
Je cherche un logement sur trouverunlogement.lescrous.fr

- Fin juin : les premiers logements sont attribués
- Début juillet : je confirme le logement que j'ai choisi

À noter : j'ai toujours la possibilité de demander un logement en résidence universitaire jusqu'au mois de septembre.

Santé

Je suis automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

i

Pour tout savoir sur les démarches et aides financières de la vie étudiante :